

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL

Conseil du **27 juin 2016**

Délibération n° 2016-1290

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour le projet Big Booster, dispositif international de sélection et d'accélération de start-ups à fort potentiel

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Rapporteur : Madame la Vice-Présidente Dognin-Sauze

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : mardi 7 juin 2016

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Affiché le : mercredi 29 juin 2016

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Brumm, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vesco, Vincent, Rousseau, Desbos, Mme Bouzerda, M. Berthilier, Mme Frier, MM. Képénékian, Eymard, Mme Rabatel, MM. Calvel, Barge, Bernard, Rudigoz, Pouzol, Sellès, Mmes Brugnera, Baume, M. George, Mme Belaziz, M. Suchet, Mmes Piantoni, Ait-Maten, Balas, M. Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Berra, MM. Blache, Blachier, Boudot, Boumertit, Bousson, Broliquier, Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Cachard, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Dercamp, Devinaz, Diamantidis, Mme Fautra, MM. Fenech, Fromain, Gachet, Mmes Gailliot, Gandolfi, Gardon-Chemain, M. Gascon, Mme Geoffroy, MM. Geourjon, Germain, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guillard, Guimet, Hamelin, Hémon, Huguet, Mme Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mme Lecerf, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, Millet, MM. Millet, Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Quiniou, Rabehi, Rantonnet, Mmes Reveyrand, Runel, M. Sannino, Mme Sarselli, M. Sécheresse, Mme Servien, M. Sturla, Mme Tifra, MM. Uhrlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : Mme Guillemot (pouvoir à M. Kimelfeld), MM. Abadie (pouvoir à M. Grivel), Galliano (pouvoir à M. Colin), Charles (pouvoir à Mme Baume), Artigny (pouvoir à M. Hémon), Bravo (pouvoir à Mme Pietka), Butin (pouvoir à Mme Laurent), Forissier (pouvoir à M. Quiniou), Genin (pouvoir à M. Millet), Havard (pouvoir à M. Guillard), Mme Hobert (pouvoir à Mme Piantoni), M. Kabalo (pouvoir à M. Bret), Mme Leclerc (pouvoir à M. Vincendet), M. Roche (pouvoir à M. Suchet).

Absents non excusés : MM. Aggoun, Roustan.

Conseil du 27 juin 2016**Délibération n° 2016-1290**

commission principale : développement économique, numérique, insertion et emploi

objet : **Attribution d'une subvention à la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour le projet Big Booster, dispositif international de sélection et d'accélération de start-ups à fort potentiel**

service : Direction générale déléguée au développement économique, à l'emploi et aux savoirs - Direction de l'innovation et de l'action économique

Le Conseil,

Vu le rapport du 2 juin 2016, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

La Métropole de Lyon développe une politique de soutien affirmé à l'entrepreneuriat depuis de nombreuses années et intensifie sa politique entrepreneuriale en renforçant son soutien à l'émergence et au développement d'entreprises à fort potentiel.

La Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), fondation abritante reconnue d'utilité publique, porte, d'ores et déjà, plusieurs actions en faveur des entreprises à fort potentiel :

- "Campus création" est un parcours global d'initiation et de soutien à l'entrepreneuriat composé de 3 concours : challenge idée, concours campus création et concours jeune entrepreneur de l'année,
- "Lyon StartUp", lancé en 2014, a pour vocation de détecter et de faire émerger les projets d'entreprises les plus prometteurs.

Le dispositif "Big Booster" lancé en 2015 a, quant à lui, pour vocation de détecter, sélectionner et accélérer le développement de jeunes entreprises avec une ambition internationale et disposant d'innovations de pointe dans les domaines de la santé, du numérique, de l'environnement et autres innovations ayant un impact global. Big Booster vise les start-ups tant françaises qu'internationales. Les start-ups issues de la zone Europe Moyen-Orient et Afrique et des pays francophones sont prioritairement ciblées. L'ambition est de créer, à Lyon, la plus grande compétition européenne de start-ups "early stage" en s'appuyant sur la mobilisation d'un collectif de leaders industriels emblématiques et motivés.

La force de Big Booster réside dans son accompagnement personnalisé structuré autour de bootcamps, programmes d'entraînement intensifs et courts, en France (Lyon) et à l'international (Boston). Big Booster permet aux start-ups de se créer un réseau international de partenaires (investisseurs, grandes entreprises, entrepreneurs, etc.) et d'être suivies par des mentors internationaux.

Ce projet s'inscrit dans le cadre d'un partenariat fort avec la Ville de Boston, écosystème de référence mondial en matière d'innovation, notamment, dans les domaines des biotechnologies, du digital et des cleantech. Une déclaration d'intention pour une coopération entre la Métropole de Lyon, la Ville de Lyon et la Ville de Boston a notamment été signée le 10 février 2016 pour intensifier les échanges qui se tiennent entre les 2 villes.

a) Objectifs de la Métropole de Lyon

La Métropole souhaite d'une part augmenter le flux de start-ups vers Lyon en favorisant leur ancrage sur le territoire et d'autre part, accélérer le développement à l'international de start-ups lyonnaises.

La Métropole souhaite également renforcer sa position à l'international dans le domaine de l'innovation et de l'entrepreneuriat en s'inscrivant dans un réseau international de villes performantes en matière d'innovation.

b) Compte-rendu des actions réalisées au titre de la première édition 2015-2016

Par délibération n° 2015-0543 du 21 septembre 2015, le Conseil de la Métropole a procédé à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 175 000 € au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon pour la mise en œuvre de la première édition du dispositif Big Booster.

La première saison 2015-2016 traduit une réelle adéquation par rapport aux demandes des start-ups : plus de 500 candidatures, dont 53 % étrangères avec 214 candidatures issues de la zone Moyen Orient et Afrique, un « bootcamp » dynamique à Lyon fin octobre pour 72 start-ups sélectionnées centré sur le développement d'une approche globale, un programme d'accompagnement centré sur l'acculturation au marché américain à Boston mi-février pour 20 finalistes, près de 200 mentors, experts et juges mobilisés pour accompagner les start-ups tout au long du programme, un taux de recommandation des start-ups de 96 % pour le bootcamp de Lyon et de 88 % pour celui de Boston.

Au-delà de ces indicateurs, plusieurs start-ups ont développé des partenariats avec des grands groupes engagés dans le dispositif et certaines d'entre elles se sont implantées à Lyon et d'autres envisagent de le faire.

Concernant la visibilité du dispositif, 6 000 contacts, dont 30 % étrangers, reçoivent la lettre d'informations. Il y a eu des connexions au site web Big Booster de 132 pays, des nombreux médias ont couvert l'évènement (Les échos, le Figaro, Forbes, etc.) et la campagne sur les réseaux sociaux a généré 80 000 interactions dans 57 pays.

c) Bilan de la première édition de Big Booster 2015-2016

Big Booster contribue à l'accélération des start-ups lyonnaises, parmi les 20 sélectionnées pour participer au bootcamp de Boston, 5 étaient lyonnaises, et à l'implantation d'entreprises sur Lyon. La start-up Wair s'est d'ores et déjà implantée à Lyon et plusieurs autres projets sont en cours d'implantation.

Big Booster est un des éléments fondateurs du partenariat avec la ville de Boston et contribue à inscrire la Métropole dans un réseau international d'innovation et à renforcer la position de la Métropole sur la carte internationale des start-ups et de l'innovation.

Big Booster s'est également révélé comme un outil d'attractivité d'infrastructures et d'offres de services privées. Ainsi, par exemple, des discussions sont en cours pour l'implantation d'un accélérateur de start-up dans le domaine des biotechnologies sur le modèle de Lab Central implanté à Cambridge, ville voisine de Boston.

d) Plan d'actions et plan de financement de la seconde édition de Big Booster pour 2016-2017

La Fondation pour l'Université de Lyon propose de mettre en œuvre la seconde édition du programme Big Booster de mi-avril 2016 à mi-avril 2017. Un bootcamp pour 100 start-ups sera organisé sur Lyon en novembre 2016 et un autre pour 20 start-ups sera organisé à Boston début 2017.

Il conviendra de capitaliser sur le succès de la 1ère saison et d'apporter une attention particulière aux points suivants :

- améliorer la détection de start-ups en développant des partenariats spécifiques avec des accélérateurs, des pays, des entreprises, etc. et une communication encore plus ciblée afin d'améliorer la qualité des dossiers,
- sécuriser le modèle économique en trouvant de nouveaux partenaires privés, mécènes ou sponsors,
- conforter l'axe Lyon-Boston,
- affirmer le positionnement original du dispositif par une communication adaptée et ainsi renforcer la visibilité du dispositif,
- élargir la communauté de mentors et experts à mobiliser lors des bootcamps en augmentant le niveau d'internationaux.

Le budget prévisionnel pour Big Booster saison 2, d'un montant de 1 025 000 €, se présente comme suit :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
programme et accueil des conférenciers	265 000	partenariats privés - mécénat d'entreprises	610 000
équipe et management de projet	314 000	Métropole de Lyon	175 000
logistique / évènementiels	228 000	Région Auvergne-Rhône-Alpes	175 000
communication	218 000	AMI FrenchTech Internationale	65 000
Total	1 025 000	Total	1 025 000

Il est donc proposé au Conseil de la Métropole d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 175 000 € au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon pour la mise en œuvre de la seconde édition du dispositif "Big Booster". La Région Auvergne-Rhône-Alpes est sollicitée également à hauteur de 175 000 €. Ce financement est apporté dans le cadre de la convention de fonctions d'agglomération et de centralité (CFAC) conclue entre la Métropole et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la période 2010-2016.

Une convention est établie avec la Fondation définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention et prévoyant, entre autres, que toute modification constatée à la baisse dans l'exécution du programme, entraînera de droit un ajustement correspondant de la participation financière de la Métropole ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 175 000 € au profit de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL) pour son action "Big Booster",

b) - la convention à passer entre la Métropole de Lyon et la FPUL définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - **Autorise** Monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - **Les montants** à payer seront imputés sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2016 - opération n° 0P02O2298 - fonction 67 - compte 6574 pour un montant de 175 000 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 29 juin 2016.